

*Questions orales*

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre et j'espère obtenir rapidement une réponse à ce sujet. Comme le ministre le sait, il appartient au gouvernement fédéral de veiller à ce que soit appliqué dans tout le pays le premier principe des soins médicaux, c'est-à-dire la question de l'universalité de ces soins. En dehors de l'exemple de Marystown, le ministre sait-il que la qualité des soins médicaux est compromise dans la province de Terre-Neuve par un gel total de la construction d'hôpitaux et par l'expérience de frais modérateurs facturés aux patients? S'il est au courant de cette situation créée par le gouvernement actuel de Terre-Neuve, qu'est-ce que le ministre a l'intention de faire pour que les Terre-Neuviens bénéficient du principe de l'universalité des soins comme tous les autres Canadiens?

**M. Crombie:** Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la construction d'hôpitaux, je suis au courant du problème soulevé par le député. J'ai eu des entretiens au sujet de l'application du principe de l'universalité à Terre-Neuve. Je peux assurer au député que le gouvernement de Terre-Neuve respecte lui aussi ce principe. D'ailleurs, comme le député le sait probablement, le gouvernement de Terre-Neuve appuie, tout comme moi, le rapport de la Commission Hall qui présentera en avril des recommandations portant sur le paiement de frais par les usagers.

\* \* \*

[Français]

**LA MAIN-D'ŒUVRE**

LE PROGRAMME CANADA AU TRAVAIL—ON DEMANDE SI DES FONDS SUPPLÉMENTAIRES SERONT ATTRIBUÉS

**M. C.-A. Gauthier (Roberval):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration et se rapporte à un autre sujet. Pour faire suite à ma motion, je veux demander au ministre s'il peut dire à la Chambre que des fonds supplémentaires seront attribués dans les cadres des projets Canada au travail dans le prochain budget.

[Traduction]

**L'hon. Ron Atkey (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, les fonds destinés au programme Canada au travail pour 1979-1980 ont déjà été affectés. Le délai pour la présentation des demandes expirait le 28 septembre, cela fait longtemps. Donc, je répondrai brièvement à la question du député: Non, il n'y aura pas de fonds supplémentaires.

[Français]

**M. Gauthier (Roberval):** Monsieur l'Orateur, je voudrais faire remarquer au ministre que, dans les années passées, nous avons toujours obtenu des fonds supplémentaires à cause du taux de chômage élevé. Cette année le taux de chômage dans notre région est encore beaucoup plus élevé que dans le passé, et l'on s'attend que le ministre accordera des fonds supplémentaires. Je crois qu'il est encore plus payant de faire travailler les gens que de les payer en chômage à ne rien faire; voilà pourquoi j'insiste auprès du ministre pour qu'il donne à la Chambre une réponse précise.

[Traduction]

**M. Atkey:** Monsieur l'Orateur, je conviens avec le député qu'il est nettement préférable de faire travailler les gens que de les laisser chômer. Je demande au député d'attendre patiemment la stratégie d'emploi du nouveau gouvernement dont les détails seront annoncés dans l'exposé budgétaire et au cours du débat sur le budget qui aura lieu bientôt, nous l'espérons.

LE PROGRAMME CANADA AU TRAVAIL—L'APPROBATION DES DEMANDES EN SOUFFRANCE

**M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Comme il vient de déclarer que les demandes d'allocation du programme Canada au travail devaient parvenir avant le 28 septembre, je lui demande s'il va approuver les nombreuses demandes valables qui attendent sur son bureau depuis six ou sept semaines?

**L'hon. Ron Atkey (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, il faut un certain temps pour approuver ces demandes. Je peux assurer au député que les projets retenus, les demandes retenues, seront annoncés dans chaque région du pays, et surtout au Nouveau-Brunswick.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Monsieur l'Orateur, comme la demande d'un certain groupe a été approuvée au bout de deux jours seulement, car il y avait une élection complémentaire dans la région, le ministre peut-il nous dire quand ces manœuvres politiques prendront fin et quand il va approuver ces demandes et faire travailler les gens?

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. La parole est au député de Leeds-Grenville.

\* \* \*

**LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA**

L'ENQUÊTE SUR LES ACTIVITÉS DU PROFESSEUR HAMBLETON

**M. Tom Cossitt (Leeds-Grenville):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au solliciteur général et ministre de la Consommation et des Corporations. Pourrait-il nous renseigner sur les enquêtes récemment menées par la GRC au sujet des activités de ces dix dernières années de Hugh George Hambleton, professeur à l'Université Laval, et de ses relations avec une citoyenne russe, Lijana Galeva, de New York, et nous dire pourquoi ces derniers jours la GRC a examiné les comptes en banque du Pr Hambleton et saisi certains documents lui appartenant?

**L'hon. Allan Lawrence (solliciteur général et ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, pour la plupart des enquêtes de la GRC, et encore plus dans une affaire comme celle-ci qui concerne la sécurité de l'État, je ne peux rien dire à la Chambre, sinon que l'enquête est en cours. Dans ces conditions, les députés comprendront, j'en suis certain, qu'à ce stade de l'enquête, aucune autre précision ne peut être donnée.